



## La quinzaine nordique

© DG Trésor

N° 195 du 10 avril 2020

### Pays Nordiques

	Suède	Danemark	Norvège	Finlande	Islande
<b>Nombre de cas</b>	9 141	5 635	6 160	2 605	1 616
<b>Nombre de décès</b>	793	237	104	42	6

Chiffres du 09 avril 2020 à 14h.

#### Covid-19 – Situation dans la zone nordique :

En Norvège, le gouvernement a annoncé les premières mesures de déconfinement, qu'il souhaite progressif et contrôlé, à partir du 20 avril : réouverture des crèches le 20 avril, des écoles primaires le 27 avril, reprise de l'activité de certains praticiens et des commerces de service à la personne le 20 avril, etc. La multiplication des tests, le tracking des malades et le placement rapide en isolement seront les priorités majeures des autorités sanitaires dans cette nouvelle phase. Pour rappel, sont actuellement fermés les établissements scolaires et universitaires, crèches, salons de beauté, piscines et salles de sport, boîtes de nuit, ainsi que les bars et restaurants ne pouvant garantir une distance d'un mètre entre chaque client. Il est toujours demandé de limiter ses déplacements, et d'éviter d'emprunter les transports en commun. Les rassemblements sont interdits au-delà de 5 personnes.

Au Danemark, la Première ministre a elle aussi annoncé la réouverture lente, progressive et contrôlée du pays. La première phase porte essentiellement sur la reprise de la garde d'enfants (crèches, jardins d'enfants, centres de loisirs) et de l'école primaire à compter du mercredi 15 avril. Cette décision vise à permettre aux parents de reprendre le travail, de préférence à distance. Les autres mesures sont prolongées jusqu'au 10 mai. Les rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits et les entreprises encouragées à promouvoir le télétravail. Les frontières sont fermées aux étrangers ne résidant pas ou ne travaillant pas au Danemark.

La Finlande n'a pas non plus opté pour un confinement total mais recommande aux personnes de plus de 70 ans ou présentant des symptômes de rester à leur domicile. Les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits. Les crèches restent ouvertes mais les écoles primaires, lycées et universités sont fermés. Les établissements culturels, sportifs, associatifs, bars et restaurants sont fermés jusqu'au 31 mai. Les visites dans les centres pénitentiaires, hôpitaux et maisons de retraite sont interdites. Les transports publics sont fortement réduits et les entreprises sont encouragées à promouvoir le télétravail. Le trafic de et vers la Finlande est suspendu à l'exception personnes résidant en Finlande. La région du grand Helsinki est isolée jusqu'au 19 avril. Ces mesures ont été reconduites jusqu'au 13 mai, soit un mois supplémentaire.

La Suède recommande aux personnes de plus de 70 ans et aux personnes présentant des symptômes de rester à leur domicile. Les rassemblements de plus de 50 personnes sont interdits. Les établissements scolaires peuvent continuer à accueillir des élèves, bien que le gouvernement encourage les lycées et universités à proposer des cours à distance. Les commerces demeurent également ouverts. Les visites dans les maisons de retraite sont désormais interdites dans tout le pays. Les transports en commun sont réduits et les entreprises sont encouragées à promouvoir le télétravail. Les ressortissants étrangers gagnant la Suède depuis un pays non-membre de l'EEE ou de Suisse ne peuvent plus entrer dans le pays.

L'Islande a interdit les rassemblements de plus de 20 personnes. Si les lycées et universités sont fermés, les maternelles et primaires restent ouvertes avec des effectifs limités et des mesures de séparation des élèves. Les lieux de divertissement sont fermés. Les frontières extérieures de Schengen sont fermées depuis le 20 mars. Les résidents permanents revenant de l'étranger sont contraints de respecter une période de quarantaine. Selon le chef épidémiologiste, ces restrictions devraient être assouplies progressivement après le 4 mai.

### Danemark

#### Les conséquences du covid-19 pour l'économie danoise et les finances publiques, selon le Conseil des Sages.

Dans une nouvelle publication, le Conseil de Sages présente deux scénarios sur les effets de la crise : (i) un scénario optimiste avec une récession de 3,5% en 2020 et un déficit budgétaire de 6,5%, soit 140 Mds DKK (2,5 Mds€); (ii) un scénario pessimiste, prévoyant une deuxième vague de contagion associée à une nouvelle fermeture du pays et de nouveaux paquets d'aide, avec une contraction du PIB de 5,5% et un déficit des finances publiques de 9%, à 200 Mds DKK (26,8 Mds€). Les Sages prévoient en outre que le chômage concernera entre 140 000 et 160 000 personnes (contre 87 000 au début de 2020) et que les prix immobiliers baisseront de 8 à 11% en 2020.



La quinzaine nordique – 10 avril 2020 © DG Trésor

**En 2020, le C25 a chuté de plus de 10%.** C'est l'équivalent de 348 Mds DKK (46,6 Mds€). Seules trois entreprises du C25 ont vu le cours de leur action augmenter au cours des 3 premiers mois de l'année : Ambu, Coloplast et Novo Nordisk, qui ont gagné respectivement 48%, 19,4% et 5,8%. A l'inverse, AP Møller-Mærsk, ISS et FLSmidth, les groupes les plus touchés, ont respectivement vu leurs cours diminuer de 37,6%, 41,5% et 42,1%.

**Un nouveau programme de garanties pour les entreprises exportatrices.** Proposé par le gouvernement danois, ce programme s'élève à 5 Mds DKK (670 M€) pour les grandes entreprises et 1 Md DKK (134 M€) pour les PME. Il sera géré par EKF, l'assureur-crédit danois. Il vise à faciliter l'accès à des liquidités et couvrira jusqu'à 70% du prêt pour les grandes entreprises et 80% pour les PME qui s'attendent à perdre plus de 30% de leur chiffre d'affaires. Au total, ce régime pourrait soutenir des prêts d'une valeur de 8,5 Mds DKK (1,1 Md€). Cette garantie va s'ajouter aux autres programmes gérés par EKF et le Fonds de croissance.

**Le gouvernement réoriente les fonds structurels européens afin d'aider les PME.** Initialement destinés à la cohésion et la compétitivité, ces 290 M DKK (38,9 M€) serviront désormais à soutenir les PME frappées par la crise, en leur permettant d'avoir accès à des services de conseil ou de développer de nouvelles compétences en vue d'une réorientation de l'activité vers des marchés moins exposés à la crise. L'utilisation de ces fonds structurels est gérée par le Conseil danois pour la promotion des entreprises.

**Les grandes banques danoises estiment avoir aidé la très grande majorité de leurs clients** ayant demandé des prêts ou le report d'échéances de leur dette en raison de la crise du coronavirus. Ainsi, Danske Bank a accepté plus de 90% des demandes de ses clients et a déjà mis à disposition de ses clients professionnels un montant total de « plusieurs milliards de couronnes ». Chez Nykredit et Sydbank, environ 98% des demandes de prêts ont été approuvées, alors que Spar Nord a répondu favorablement aux demandes de ses clients dans 95% des cas. Jyske Bank trouve également une solution pour la plupart des clients qui le demandent.

## Finlande

**L'impact du covid-19 sur l'économie finlandaise prend de l'ampleur.** La Banque de Finlande prévoit une chute du PIB finlandais de 13,2% dans le cas où les mesures actuellement en vigueur seraient prolongées jusqu'à fin septembre. La diminution ne serait que de 5,3% si les mesures n'étaient maintenues que jusqu'au 15 mai, et qu'un déconfinement progressif était ensuite mis en place. À date du 6 avril, 100 000 personnes ont été placées au chômage partiel et 13 000 ont été licenciées suite à la crise du coronavirus. Les secteurs des transports, en particulier le secteur aérien, et les activités liées au tourisme et à l'hôtellerie ont été les premiers impactés. L'ensemble des secteurs sont désormais concernés et certaines entreprises emblématiques sont en grande difficulté, comme le grand magasin Stockmann, qui a annoncé sa mise en redressement judiciaire. À plus long terme, des pans entiers d'activité tels que la construction navale, l'automobile et les industries métallurgiques risquent d'être en danger.

**Manque possible de main d'œuvre agricole cet été.** La crise du coronavirus met en danger la production agricole finlandaise. Les fermes finlandaises devaient employer 16 000 immigrants pour la récolte 2020, notamment d'origine russe, ukrainienne et thaïlandaise. La crise sanitaire a cependant contraint la Finlande à fermer ses frontières, rendant la circulation des travailleurs saisonniers difficile durant cette période printanière importante pour la récolte des cultures. Le gouvernement prévoit d'octroyer des visas en urgence pour permettre l'entrée sur le territoire d'environ 1 500 étrangers. Un assouplissement et une simplification des conditions de mobilité entre branches sectorielles seront par ailleurs mis en œuvre pour permettre aux ressortissants extra-communautaires présents sur le territoire de combler ce manque de main d'œuvre agricole saisonnière.

**Un accord sur les conventions collectives de la fonction publique d'État a été trouvé.** Cet accord prévoit une augmentation salariale de 3,07% sur deux ans (dont 1,1% dès août 2020) et la suppression d'heures supplémentaires non rémunérées mises en place dans le cadre du Pacte de compétitivité de 2016. Cet accord concerne 72 000 agents de l'État. Les conventions collectives de la plupart des secteurs industriels ont été menées sur les derniers mois de 2019 et début 2020, avec à la clé le même niveau de hausse des salaires et des accords sur la suppression ou la modification dans l'application des heures supplémentaires non rémunérées. Parmi les négociations à venir, le renouvellement des conventions collectives du secteur des soins de santé, en première ligne dans la lutte contre le coronavirus, s'annonce ardu et celles concernant les employés des municipalités sont dans une impasse.

## Islande

**L'impact économique de la pandémie de covid-19 sera beaucoup plus important que ce que le gouvernement et la banque centrale avaient annoncé en mars.** Selon Bjarni Benediktsson, ministre des Finances, cette crise pourrait être le plus grand choc que l'économie islandaise ait subi depuis plus d'un siècle. En mars, la Banque centrale avait prévu que le PIB baisserait de 2,4 à 4,8% et que le nombre de touristes diminuerait de 37% voire de 55% (selon le scénario pessimiste), ce qui entraînerait une réduction de 14%, voire de 21% des exportations totales en 2020. Or, alors que le gouvernement s'attendait à 20 000 demandes d'allocations de chômage à temps partiel, 31 000 ont déjà été déposées, laissant à penser que l'impact sur l'économie sera bien plus important.



**Plusieurs projets d'infrastructures de transports seront lancés dans les prochains mois dans le cadre des investissements annoncés par le gouvernement en réponse à la crise du covid-19.** Les travaux de l'extension du terminal et de l'aire de trafic de l'aéroport d'Akureyri et le renouvellement de l'asphalte sur la piste de l'aéroport d'Egilsstaðir seront lancés au printemps. Le gouvernement a également décidé de verser 4 Mds d'ISK (28 M€) supplémentaires à l'entreprise publique Isavia afin de réaliser les travaux de l'aéroport international de Keflavík dès cette année. Ces investissements visent à préparer la relance de l'économie en protégeant la compétitivité islandaise dans le tourisme, mais également en renforçant la demande de main-d'œuvre.

**L'Islande augmente unilatéralement ses quotas de pêche au maquereau, au hareng atlantique et au merlan bleu pour l'année 2020.** Le quota pour le maquereau est fixé à 152 000 tonnes contre 140 000 tonnes en 2019 (+7,8%). Le plafond de pêche pour le hareng atlantique est fixé à 91 243 tonnes et celui du merlan bleu à 245 101 tonnes, soit respectivement une baisse de 10,7% et une hausse de 1,62% par rapport à 2019. L'Islande a décidé de fixer ses quotas en fonction du total des captures et non plus de celui des quotas agréés par les États riverains, qui constituait la base de calcul retenue jusqu'à l'an dernier. Alors que le secteur de la pêche est frappé de plein fouet par les conséquences négatives de l'épidémie sur la consommation internationale et les chaînes logistiques, cette décision semble avoir pour principal objectif une négociation avec les États côtiers, que l'Islande appelle de ses vœux.

## Norvège

**Le gouvernement a présenté le 27 mars le second volet des mesures de soutien à l'économie** dans le cadre de la pandémie covid-19. Parmi ces dispositions, se trouvent notamment une nouvelle baisse de TVA à 6% pour certains secteurs, une enveloppe de 5 Mds NOK (445 M€) destinée aux communes, un dispositif de formation des 300 000 personnes au chômage technique, un paquet d'1 Md NOK (89 M€) destiné aux étudiants, une enveloppe de 100 MNOK supplémentaires (8,9 M€) au profit des secteurs culturel, sportif et associatif, et un investissement d'1 Md NOK (89 M€) dans les infrastructures publiques. D'après le ministre des Finances, Jan Tore Sanne, le budget national 2020 serait affaibli de 196 Mds NOK, soit 17 Mds€, notamment en raison des 99,4 Mds NOK (8,9 Mds€) mobilisés pour les entreprises et 42,8 Mds NOK (3,8 Mds€) permettant de sécuriser les salaires du secteur privé.

**Le gouvernement assouplit le 30 mars les restrictions d'accès au territoire norvégien** afin de permettre aux citoyens de l'EEE disposant d'un contrat de travail dans les secteurs de l'agriculture, l'horticulture, la foresterie et l'industrie alimentaire de travailler en Norvège. Ces personnes doivent cependant passer 14 jours en quarantaine. La ministre de l'Agriculture, Olaug Bollestad, affirme cependant œuvrer parallèlement à des mesures encourageant les Norvégiens à se diriger vers ces secteurs qui ont besoin de main d'œuvre.

**Le 2 avril, le gouvernement a détaillé le régime d'indemnisation des coûts fixes des entreprises.** Cette mesure, dont le coût est estimé à 20 Mds NOK (1,79 Md€)/mois (maximum 30 MNOK (2,7 M€) par mois par entreprise), permettra aux entreprises de couvrir entre 80 et 90% de leurs dépenses fixes, sous réserve de justifier d'une baisse d'au moins 20% de leur chiffre d'affaires pour le mois de mars et d'au moins 30% pour le mois d'avril. Ce dispositif, voté par le Storting le 7 avril, doit encore être validé par l'ESA (Autorité de surveillance de l'AELE) avant d'entrer en vigueur.

**L'Autorité de supervision financière propose d'interdire le versement des dividendes** de l'année 2019 par les banques et compagnies d'assurances, jusqu'à ce que la situation se stabilise. Selon le journal économique DN, les banques auraient réagi beaucoup trop tard et semblent ne pas avoir entendu le message du *Finanstilsynet*, la banque DNB ayant déclaré qu'elle verserait un total de 14 Mds NOK (1,25 Md€) à ses actionnaires. Le ministre des Finances, Jan Tore Sanner, n'est cependant pas favorable à une telle interdiction.

**La construction du câble électrique Northconnect entre la Norvège et l'Ecosse sera repoussée**, le gouvernement estimant que trop d'insécurité entraverait le projet. Le parti Rouge et le parti du Centre, qui ont toujours été défavorables à ces travaux, estiment que le gouvernement devrait y mettre fin.

**La Norvège a rejoint le 26 mars le réseau international de l'UE pour la finance durable**, (International Platform on Sustainable Finance) sur invitation de la Commission européenne. D'après le ministre des Finances, le gouvernement partage l'objectif du réseau de transformer les capitaux privés en investissements plus durables et estime que la coopération et la coordination internationales contribueront à accroître l'impact des initiatives nationales et régionales.

**Les entreprises pétrolières sont affectées par la chute des prix du pétrole**, le baril atteignant 22 dollars le 30 mars, son niveau le plus bas depuis 17 ans. Les entreprises pétrolières ont dans l'ensemble perdu 400 Mds NOK (35,6 Mds€) sur la bourse norvégienne. Face à la diminution annoncée des investissements – 10% en 2020 et de 20 à 35% en 2022 d'après Norsk Olje og Gass – et de l'activité, les entreprises, l'organisation patronale NHO et la confédération syndicale LO demandent un soutien de l'État sous la forme d'aménagements fiscaux.

**Le fisc norvégien déclare la guerre aux violations des règles du chômage technique.** La Première ministre, Erna Solberg, déclare que les autorités prennent ces infractions très sérieusement et se montrent particulièrement vigilantes. Le fisc a reçu 12 alertes accusant des entreprises de laisser travailler des employés enregistrés en chômage technique, notamment dans le secteur de la construction. Les partis Socialiste, Rouge et Travailleuse se déclarent favorables à un système de sanctions, de même que le parti du Progrès qui réclame une pénalisation des pratiques non vertueuses.



## Suède

**Les prévisions de croissance suédoise pour 2020 sont à nouveau revues à la baisse.** L'institut de conjoncture (KI), agence sous tutelle du ministère des Finances a révélé que le PIB suédois devrait plonger de 6% au T2, ce qui ramènerait la croissance pour l'ensemble de l'année 2020 à -3,2%. L'agence est en revanche optimiste quant à une reprise rapide et table sur un rebond de 3,5% en 2021. La dette publique de la Suède passerait quant à elle de 35,9% en 2019 à 40,9% en 2020. Ces prévisions sont en ligne avec celles de la ministre des Finances Magdalena Andersson, qui a annoncé que le gouvernement anticipait désormais une récession de 4% cette année avant une reprise de 3,5% en 2021.

**Un 3<sup>ème</sup> paquet de mesures, ciblant chômage et emploi, a été annoncé le 30 mars** pour un montant estimé à 10,8 Mds SEK (1 Md€). Ce paquet vise à permettre à un plus grand nombre de personnes de percevoir des allocations chômage et à renforcer leur employabilité. Il comprend la baisse des critères d'éligibilité pour bénéficier d'allocations chômeurs de 12 à 3 mois de cotisation (l'obligation de travail passe de 80h à 60h de travail par mois au cours des 6 derniers mois), la suppression des 6 jours de carence pour les allocations chômage, l'augmentation du plafond d'indemnité de 910 SEK (83€) à 1 200 SEK (109€) pendant les 100 premiers jours, le renforcement des possibilités de formation grâce à une augmentation du nombre de places dans les centres de formation pour adultes (+13 000 places au cours de l'année 2020) et les établissements d'études supérieures (+9 300 places en 2020), une rallonge budgétaire de 330 MSEK (33 M€) à destination de l'agence pour l'emploi et de 150 MSEK (15 M€) pour les jobs d'été.

**Un 4<sup>ème</sup> paquet de mesures a été présenté le 2 avril, pour soutenir les collectivités du pays.** Celles-ci sont en charge du maintien de services essentiels au bon fonctionnement de la société : la santé et les transports régionaux relèvent des régions tandis que les communes ont la charge des services de proximité, au rang desquels les soins (maisons médicalisées pour personnes âgées, etc.), l'enseignement primaire et secondaire, mais aussi les transports en commun. Dans cette perspective, l'État accorde 15 Mds SEK (1,4 Md€) en plus des 5 Mds SEK (460 M€) déjà actés en ce début d'année, soit un total de 20 Mds SEK (1,8 Md€) pour permettre à ces acteurs d'assurer leurs missions. 70% de ces moyens seront attribués aux communes et 30% aux régions.

**Le Parlement a légiféré sur une incompatibilité du versement des dividendes avec la réception d'aides publiques dans le dispositif de réduction du temps de travail.** Un amendement à la proposition de loi relative à la réduction du temps de travail, votée le jeudi 2 avril, stipule que les entreprises souhaitant avoir recours au dispositif, financé à 75% par l'État, doivent se trouver dans une situation financière présentant des « difficultés sérieuses et temporaires ». Dans cette perspective, il est incompatible pour une entreprise de recourir simultanément à la part publique de financement de la réduction du temps de travail d'une part et d'allouer des dividendes à ses actionnaires d'autre part. L'aide publique ne sera ainsi octroyée que dans le but d'éviter des plans de licenciement massifs.

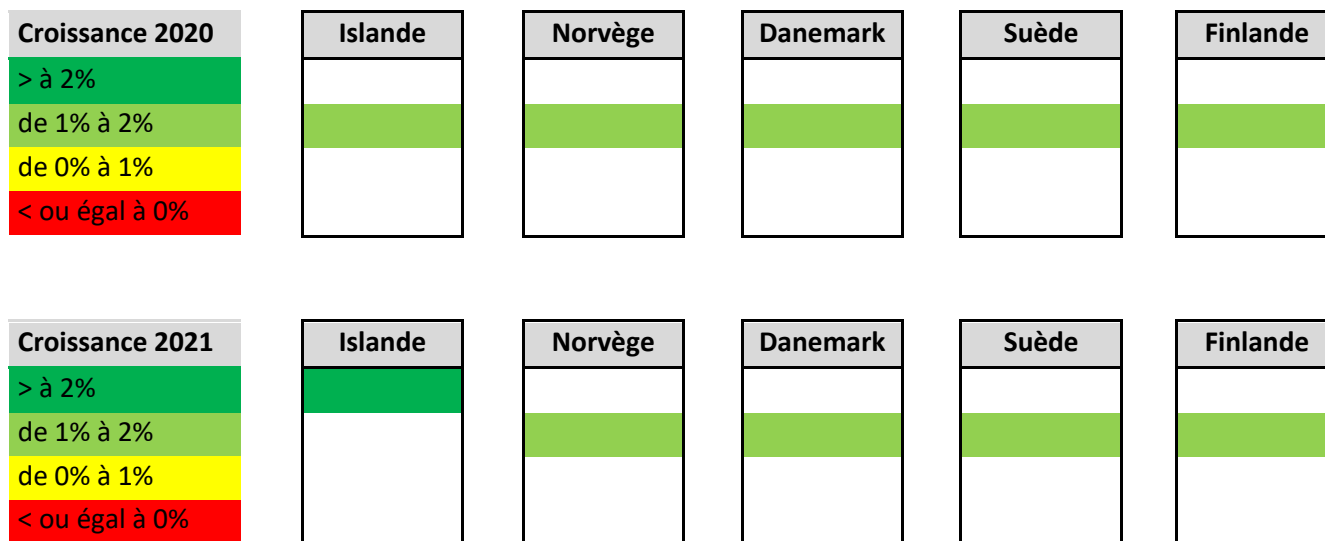
**MSB, agence de protection civile, étudie la possibilité de créer un site web ou une application pour suivre la localisation des Suédois déclarés positifs au Covid-19 ou porteurs de symptômes.** L'objectif est d'avoir une cartographie de la propagation du virus dans le pays en temps réel. L'Allemagne, la Norvège et le Danemark ont opté pour des formules qui reposent sur l'analyse de la data géographique des smartphones via des partenariats avec les opérateurs de téléphonie. Dans le cas suédois, les citoyens devront fournir les informations eux-mêmes.

**L'impact de la crise covid-19 sur le secteur aérien est fort.** En complément des paquets de mesures générales de soutien aux entreprises, le gouvernement a accordé des garanties de crédit aux compagnies aériennes pour un montant de près de 475 M€. SAS se montre satisfait de ces mesures pour faire face à la crise. Au contraire, la compagnie suédoise BRA estime le plan de soutien du gouvernement est insuffisant et a décidé, le 6 avril, de geler toutes ses activités en déposant une demande de procédure de sauvegarde auprès du tribunal administratif (*Tingsrätten*). BRA a suspendu l'intégralité de ses vols depuis le 6 avril et devrait ne reprendre ses activités qu'après l'été. En vertu de la loi suédoise, BRA souligne que la compagnie n'est pas obligée de régler ses dettes durant la période de la procédure de sauvegarde tant qu'aucun accord avec ses créanciers n'aura été conclu. Depuis le 6 avril, SAS a maintenu un seul avion pour assurer l'ensemble de ses lignes domestiques de Stockholm vers Umeå, Luleå, Kiruna et Visby. Norwegian a fermé l'intégralité de ses vols domestiques en Suède (Stockholm, Umeå, Luleå, Göteborg, Kiruna et Östersund) et seules 3 de ses 118 destinations au départ de Stockholm restent ouvertes (Oslo, Trondheim et Kristiansund). Air France maintient 5 vols Stockholm-Paris chaque semaine jusqu'à fin avril. L'Aéroport international de Stockholm (Arlanda) n'a plus qu'un seul terminal en fonction.



La quinzaine nordique – 10 avril 2020 © DG Trésor

## 1. Prévisions de croissance pour les pays nordiques



Source : Commission Européenne, prévisions d'hiver (février 2019) ne prenant pas en compte les effets de la crise

	Danemark		Finlande		Norvège		Suède		Islande	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
PIB										
Gouvernement	1,5	1,4	<b>-5,5</b>	1,1	<b>-2</b>	2	<b>-4</b>	<b>3,5</b>	-	-
Banque centrale	1,7	1,6	<b>-5,3 à -13,2</b>	<b>3,5 à 6,9</b>	<b>0,4</b>	<b>1,3</b>	1,3	1,8	<b>-2,4 à -4,8</b>	2,4
Institut stat./conj****	<b>-3,5 à -5,5</b>	-	<b>-1 à -5</b>	1,1	2,4	1,9	<b>-3,2</b>	<b>3,5</b>	1,7	2,7
Commission*	1,5	1,5	1,5	1,0	1,9	1,9	1,2	1,5	1,8	2,4
FMI**	1,9	1,7	1,5	1,5	2,4	1,6	1,5	2,1	1,6	2
OCDE***	1,4	1,4	1,0	0,9	2,0	1,7	1,2	1,2	1,6	2,6
SEB	1,8	1,5	1,5	1,5	2,0	1,8	<b>-2,7</b>	<b>3,4</b>	-	-
Nordea	1,5	1,5	1,0	0,5	1,8	1,6	<b>-2 à -6</b>	1,8	-	-
Danske Bank	1,4	1,4	1,0	1,4	2,0	2,1	0,7	1,5	-	-

Source :

\* Prévisions d'hiver (février 2020) sauf Islande et Norvège (prévisions d'automne)

\*\* World Economic Outlook (janvier 2020)

\*\*\* Perspectives économiques (novembre 2019)

\*\*\*\* Suède : Konjunkturinstitutet (KI), Danemark : Conseil des Sages, Norvège : SSB, Finlande : ETLA, Islande : Statice

Code couleur des mises à jour :

**En gras** : mise à jour sans changement

**En rouge** : dégradation

**En vert** : amélioration


**2. Autres indicateurs macroéconomiques**

	Danemark		Finlande		Norvège		Suède		Islande	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Déficit public										
Gouvernement	<b>-6,5 à -9</b>	-0,1	-1,4	-1,4	7,6	-	<b>-3,8</b>	<b>-1,4</b>	-	-
Commission*	0,5	0,0	-1,4	-1,6	8,5	8,6	0,1	0,1	0,4	0,6
FMI**	0,0	-0,1	-1,0	-1,1	7,8	7,7	0,3	0,3	0,1	0,1
OCDE***	0,3	-0,2	-1,4	-1,5	9,1	9,0	0,2	0,1	-1,0	-1,3

	Danemark		Finlande		Norvège		Suède		Islande	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Dette publique										
Gouvernement	33,8	33,4	58,8	59,7	-	-	<b>39,9</b>	<b>38,3</b>	-	-
Commission*	32,3	31,7	59,3	59,8	33,8	30,7	33,4	32,0	37,7	37,0
FMI**	31,8	33,8	59,1	59,9	40,0	40,0	35,4	33,8	31,5	29,6

	Danemark		Finlande		Norvège		Suède		Islande	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Autres										
inflation (IPCH)*	1,3	1,4	1,4	1,5	2,0	2,0	1,5	1,6	2,8	2,7
cons. privée*	2,0	1,8	1,1	1,5	2,1	2,0	1,5	1,5	2,5	3,2
chômage (BIT)*	4,8	4,7	6,5	6,4	3,5	3,6	7,1	7,2	3,8	3,7

Source :

\* *Prévisions d'automne* (novembre 2019)

\*\* *World Economic Outlook* (janvier 2020)

\*\*\* *Perspectives économiques* (novembre 2019)

\*\*\*\* Suède : *Konjunkturinstitutet (KI)*, Danemark : *Conseil des Sages*, Norvège : *SSB*, Finlande : *ETLA*, Islande : *Statis*

**Code couleur des mises à jour :**

**En gras** : mise à jour sans changement

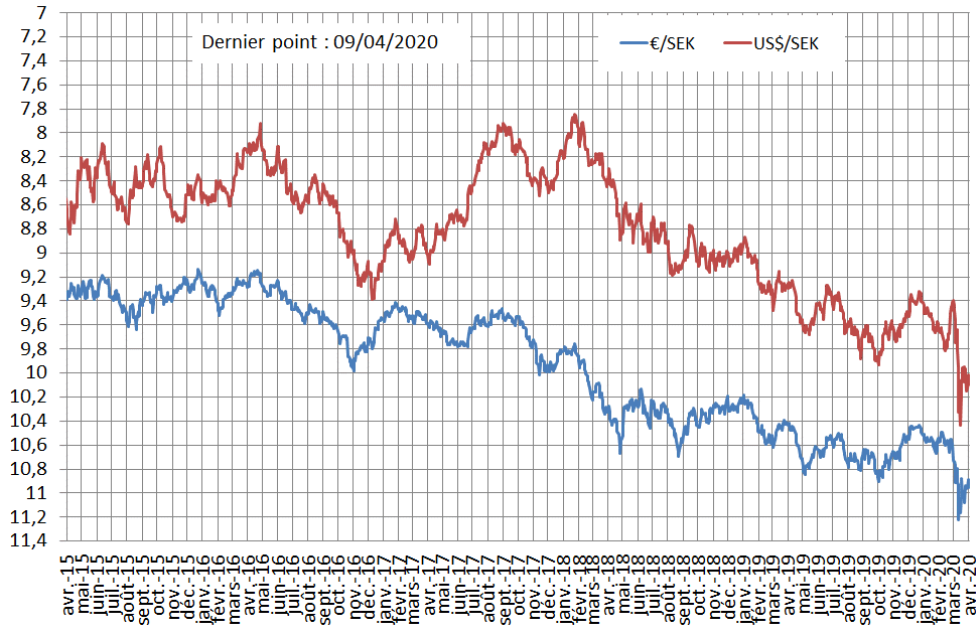
**En rouge** : dégradation

**En vert** : amélioration

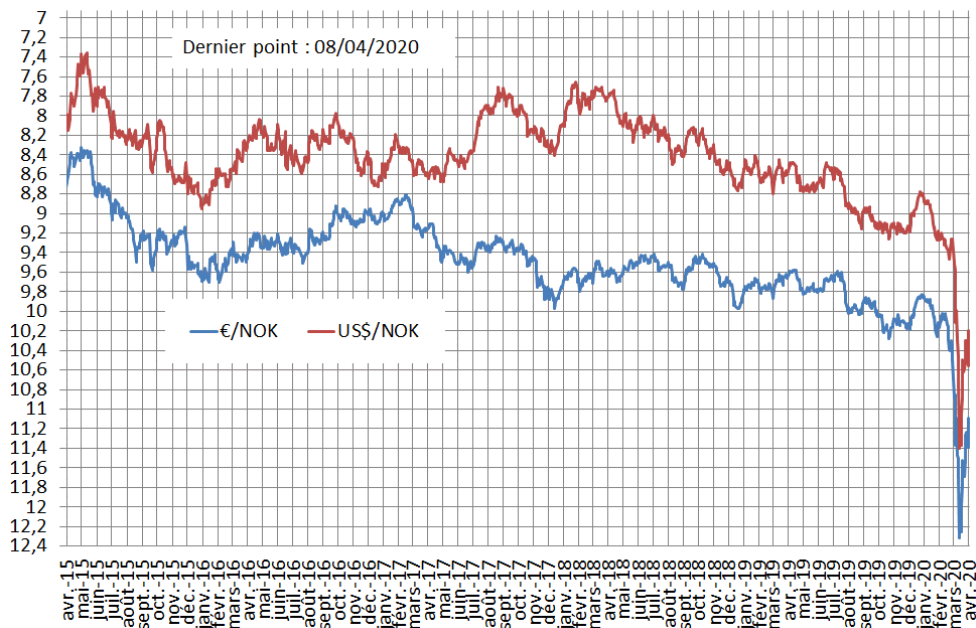


### 3. Evolution des taux de change

#### Couronne suédoise



#### Couronne norvégienne



**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique (adresser les demandes à [eric.duedal@dgtrésor.gouv.fr](mailto:eric.duedal@dgtrésor.gouv.fr)).

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Eric Duedal (Chef du SER)

Revu par : Romain Saudrais (Conseiller financier)

Service Économique Régional (SER) de Stockholm

Ambassade de France en Suède

Adresse : Storgatan 11 // 114 44 Stockholm

Avec les contributions des Services Économiques de Copenhague (M. Bouteiller, M. Valeur, R. Duvernay, G. Aublé), Helsinki (P. Pouliquen, L. Vihinen, J. Zribi), Oslo (B. Zanghellini, J.-M. Barrieu), de l'ambassade de France en Islande (G. Gallot) et du Service Économique Régional de Stockholm (F. Lemaître, R. Saudrais, J. Grosjean, E.-M. Mounier, P. Charrier).